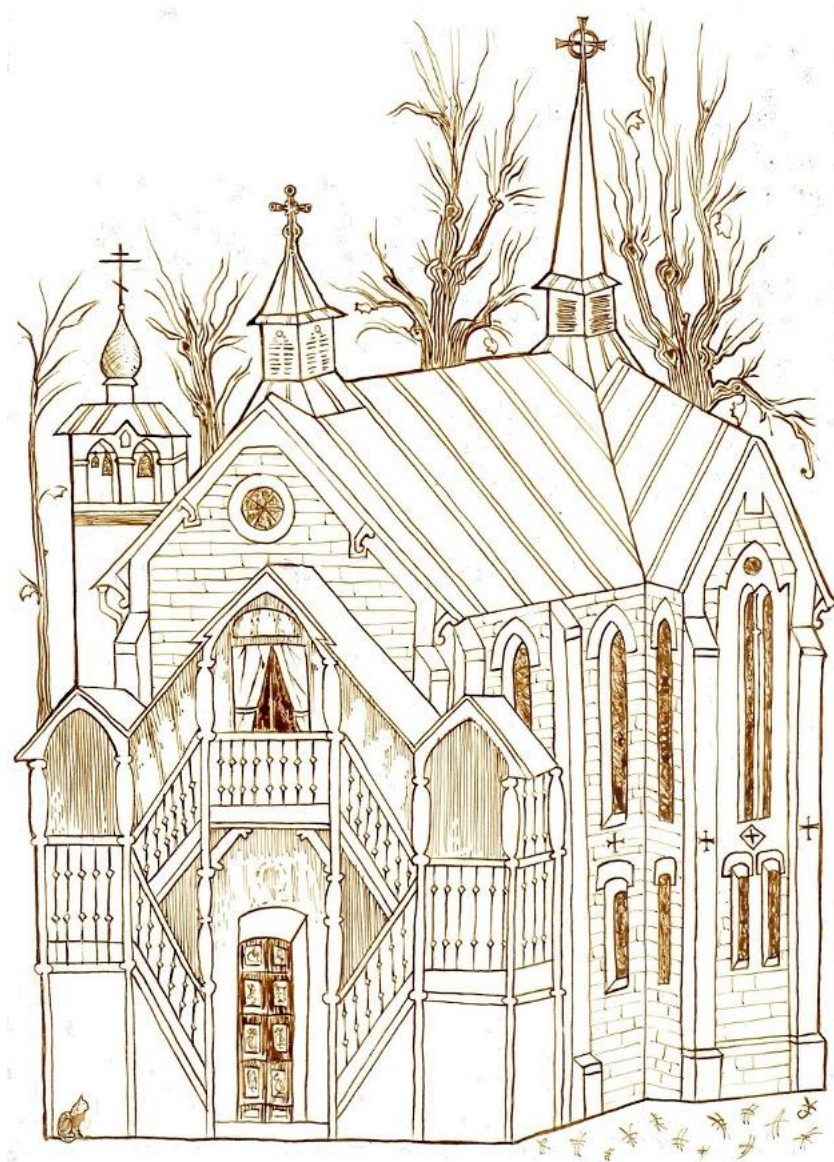


**INSTITUT DE THÉOLOGIE ORTHODOXE
SAINT-SERGE**



**CURSUS DE THÉOLOGIE
PAR CORRESPONDANCE
(FTC - ETC)**

2026-2027



INTRODUCTION

Un parcours de théologie par correspondance signifie une formation reposant seulement sur l'étude individuelle d'un programme bibliographique et ne comprend en principe aucun cours en présentiel ou en distanciel. Cela exige donc stabilité, régularité et une bonne organisation de travail.

Il existe à l'I.T.O. Saint-Serge deux cursus de théologie par correspondance : la Formation Théologique par Correspondance (FTC) et l'Étude Théologique par Correspondance (ETC). Seule la seconde permet d'obtenir le Bachelor.

SOMMAIRE

FORMATION THÉOLOGIQUE PAR CORRESPONDANCE (F.T.C.) p. 4

ÉTUDE THÉOLOGIQUE PAR CORRESPONDANCE (E.T.C.) p. 12

INSCRIPTION p. 22

FORMATION THÉOLOGIQUE PAR CORRESPONDANCE (FTC)

Formation Théologique par Correspondance (FTC)

- La Formation Théologique par Correspondance (F.T.C.) ne s'inscrit pas dans le cadre académique. Aucun diplôme préalable n'est donc requis pour s'y inscrire.
- Ce cursus a été créé en 1981 par l'Institut Saint-Serge. Il propose une formation générale dans les principales disciplines théologiques. Il s'adresse à celles et ceux qui désirent acquérir une culture chrétienne et ecclésiale solide. Il donne lieu, une fois le cursus achevé avec succès, à l'obtention du *Diplôme de la Formation Théologique par Correspondance*.
- Ce programme est organisé en 3 degrés, de 9 matières chacun. Chaque matière est sanctionnée par un examen oral. Chaque degré est validé par un travail écrit.
- Les 3 degrés validés, l'étudiant reçoit le *Diplôme de la F.T.C.*
- S'il faut avoir achevé un degré pour passer au degré supérieur, ce cursus est mené par les étudiants au rythme qui leur convient.
- De même, chacun peut choisir l'ordre et le nombre des matières de son degré qu'il désire passer au cours de l'une des 3 sessions d'examens que propose l'Institut au cours d'une année universitaire.
- Sont organisées, au cours de l'année universitaire, pour les étudiants par correspondance, 3 sessions de « présentiel » : rencontre avec les enseignants sur place ou/et par visioconférence.
- À chaque degré, l'examen de théologie des Dogmes doit être passé obligatoirement en dernier.

Organisation des sessions en « présentiel »

Samedi 10 octobre 2026	Samedi 13 février 2027	Samedi 3 avril 2027
---------------------------	---------------------------	------------------------

TABLEAU SYNOPTIQUE DES MATIÈRES DE F. T. C.

Degré 1	Degré 2	Degré 3
AT1-2	AT3-4	AT5-6
NT1-2	NT3	NT4
HE1	HE3	PA3
HE2	PA2	IC
PA1	EXP	TA
TD1-2	TD3-4	TD5-6
TL1-2	TL3-4	TL5-6
PL1	TC1	TC2
HG	TP	BE
Travail écrit biblique	Travail écrit historique ou théologique	Travail écrit au choix

DEGRÉ 1

AT1-2 : Ancien Testament 1

Dr Stefan Munteanu (s.munteanu@orange.fr)

Introduction à l'Ancien Testament. Le Pentateuque et les livres historiques.

NT1-2 : Nouveau Testament

P. Georges Vasilakis (vasgeos@hotmail.com)

Introduction au Nouveau Testament. Les Évangiles synoptiques de Marc et Matthieu, l'Évangile de Luc et les Actes des Apôtres.

HE1 : Histoire de l'Église 1

Dr Julija Naett Vidovic (julija.vidovic@saint-serge.net)

Histoire des Conciles œcuméniques.

HE2 : Histoire de l'Église 2

Dr HDR Michel Stavrou (michel.stavrou@saint-serge.net)

Histoire de l'Église byzantine

PA1 : Patrologie 1

Dr Julija Naett Vidovic (julija.vidovic@saint-serge.net)

La période de formation, 90-230, et l'âge des formalisations, 230-300.

TD1-2 : Théologie des Dogmes

Dr HDR Michel Stavrou (michel.stavrou@saint-serge.net)

Introduction. Théologie trinitaire, cosmologie, angélogie, anthropologie.

TL1-2 : Théologie Liturgique

Dr Dragan Kovacevic (dragan.kovacevic@saint-serge.net)

Introduction à la Théologie liturgique et Héortologie.

PL : Pratique Liturgique

P. Alexandre Galaka (alexandre.galaka@gmail.com)

Les offices des Ménées et les offices du Triode et du Pentecostaire.

HG : Hagiologie

P. Anatole Negruta (anatolenegruta@yahoo.fr)

La notion de sainteté. La canonisation des saints. Les types de saints.

N.B. :

A la fin du 1^{er} degré il convient de rendre un travail écrit biblique : Ancien ou Nouveau Testament. Pour le sujet prendre contact avec l'enseignant concerné.
--

DEGRÉ 2

AT3-4 : Ancien Testament

Dr Stefan Munteanu (s.munteanu@orange.fr)

Les Psaumes et les livres sapientiaux.

NT3 : Nouveau Testament

P. Georges Vasilakis (vasgeos@hotmail.com)

Les Épîtres

HE3 : Histoire de l'Église 3

P. Jivko Panev (jpanev@gmail.com)

Histoire de l'Église locale.

PA2 : Patrologie 2

Dr Julija Naett Vidovic (julija.vidovic@saint-serge.net)

Le temps des floraisons, 300-450, et l'ère des controverses, 420-550.

EXP : Exégèse patristique

Dr Sandrine Caneri (sandrine.caneri@gmail.com)

Allégorisme et typologie des écoles catéchétiques d'Alexandrie et d'Antioche.

TL3-4 : Théologie Liturgique

Dr Dragan Kovacevic (dragan.kovacevic@saint-serge.net)

Les anaphores eucharistiques et la liturgie byzantine et ses commentaires.

TC1 : Tradition Canonique 1

P. Jivko Panev (jpanev@gmail.com)

Introduction aux sources de la Tradition canonique de l'Église.

TD3-4 : Théologie des Dogmes

Dr HDR Michel Stavrou (michel.stavrou@saint-serge.net)

Christologie. Théologie du mal et du salut.

TP : Théologie Pastorale et Homilétique

P. Ivan Karageorgiev (karageorgievich@gmail.com)

Pastorale du baptême, du mariage, de la maladie et du décès. Pastorale de la confession et Homilétique : sermons, types, formes et contenu.

N.B. :

A la fin du 2^e degré il convient de rendre un travail écrit historique, théologique ou liturgique. Pour le sujet, prendre contact avec l'enseignant de la matière choisie.

DEGRÉ 3

AT5-6: Ancien Testament

Dr Stefan Munteanu (s.munteanu@orange.fr)

Les Prophètes.

NT4 : Nouveau Testament 4

Dr Sandrine Caneri (sandrine.caneri@gmail.com)

L'Evangile de Jean et l'Apocalypse.

PA3 : Patrologie 3

Dr Julija Naett Vidovic (julija.vidovic@saint-serge.net)

L'époque des synthèses, 510-750, et l'expansion byzantine, 750-1450.

TD5-6 : Théologie des Dogmes

Dr HDR Michel Stavrou (michel.stavrou@saint-serge.net)

Ecclésiologie.

TL5-6 : Théologie Liturgique

Dr Dragan Kovacevic (dragan.kovacevic@saint-serge.net)

L'initiation chrétienne et les actions sacramentelles.

TC2 : Tradition Canonique 2

Dr HDR Grigorios Papathomas (grigorios.papathomas@wanadoo.fr)

L'ecclésiographie canonique.

IC : Théologie de l'icône

M. Grégoire Aslanoff (gaslanoff@hotmail.com)

La théologie de l'icône. Les grandes étapes de l'histoire de l'art liturgique orthodoxe.

TA : Théologie ascétique

Dr Georgiana Albu Huian (georgiana.huian@yahoo.com)

Les sources – écrits monastiques. Hésychasme et Philocalie.

BE : Bioéthique

Dr Julija Naett Vidovic (julija.vidovic@saint-serge.net)

Le don sacré de la vie ou les fondements de bioéthique.

N.B. :

A la fin du 3^e degré il convient de rendre un travail écrit au choix. Pour le sujet prendre contact avec l'enseignant choisi pour une des matières non choisies pour les travaux du premier et du deuxième degrés.

MODALITÉS DE TRAVAIL

Encadrement des étudiants

Après avoir rempli les formalités d'inscription administrative, les étudiants de F.T.C. doivent passer les examens pour valider les différentes matières. Il faut impérativement avoir validé tous les examens d'un degré, ainsi que le devoir écrit afférant pour passer au degré supérieur. Toutefois, ces degrés ne correspondant pas à des années, il n'est pas exigé que l'étudiant accomplisse le programme d'un degré en une année.

Examens oraux

Les étudiants de F.T.C. sont appelés à passer un examen dans chacune des matières d'un degré. Pour cela, ils doivent obligatoirement s'inscrire aux matières choisies pour chaque session d'examens. Les examens, en effet, sont organisés à raison de 3 sessions annuelles qui se déroulent dans les locaux de l'Institut ou par visioconférence avec une caméra fonctionnelle. Chaque examen dure 20 minutes. Pour le détail de son déroulement, l'étudiant devra prendre contact avec le professeur en charge de la matière examinée au plus tard un mois avant la session d'examens.

Les travaux écrits

Le programme de F.T.C. exige des candidats qu'ils rédigent, au terme de chaque degré, un travail écrit : biblique (Ancien ou Nouveau Testament) pour le Degré 1, historique, théologique ou liturgique pour le Degré 2, et dans une matière au choix (différente de celles choisies pour les degrés 1 et 2) pour le Degré 3. La taille de ce travail dépend de la matière concernée (à voir avec le professeur).

Dans tous les cas, il convient de prendre contact avec le professeur en charge de la matière choisie pour le devoir écrit afin d'en définir le sujet et les modalités au plus tard un mois avant la session d'examens.

La liste des examens que les étudiants souhaitent valider durant les trois sessions annuelles doit être communiquée par mail au responsable du cycle (ftc@saint-serge.net) **avant le 15 octobre 2026.**

Bibliographies

On trouvera, en ligne sur le site Internet de l'Institut (rubrique Formation théologique par correspondance) les bibliographies, par matière et par degré, élaborées par chaque professeur. Les titres des ouvrages indiqués en gras sont à lire de manière prioritaire. Les étudiants ont également accès à la bibliothèque numérique de l'Institut.

Candidats libres F.T.C.

Certaines personnes peuvent, selon leurs intérêts, étudier de préférence une matière ou un groupe de matières sur un ou plusieurs degrés avec le statut de Candidat libre. Ce statut permet de travailler indépendamment des contraintes d'un cursus et d'obtenir le Certificat dans une matière particulière. Pour cela le Candidat libre devra passer un examen oral dans la matière qu'il a choisie, en prenant contact avec le professeur en charge de la matière examinée au plus tard un mois avant la session d'examens.

Les examens

Les modalités et dates d'examens du Candidat libre sont les mêmes que celles de l'étudiant F.T.C., à savoir lors des sessions d'examens qui se déroulent dans les locaux de l'Institut ou par visioconférence.

DATES DES SESSIONS D'EXAMENS

Session 1	Session 2	Session 3
Vendredi-Samedi 6-7 novembre 2026	Vendredi-Samedi 26-27 mars 2027	Vendredi-Samedi 4-5 juin 2027

ÉTUDE THÉOLOGIQUE PAR CORRESPONDANCE (ETC)

Étude Théologique par Correspondance (ETC)

- L'Étude Théologique par Correspondance (E.T.C.) permet d'obtenir à terme le diplôme du Bachelor. Il est donc nécessaire d'être détenteur du baccalauréat (ou d'un diplôme équivalent) pour pouvoir s'y inscrire.
- Le diplôme de Bachelor de l'ITO permet d'accéder au deuxième cycle d'études en théologie.
- Ce cursus est organisé en 3 degrés de 10-13 matières chacun. Chaque matière est porteuse de 4 à 8 crédits ECTS selon la charge de travail à fournir.
- Pour 1 degré complet le nombre total de crédits est de 60 ECTS, donc 180 crédits ECTS pour les 3 degrés.
- S'il faut avoir achevé un degré pour passer au degré supérieur, ce cursus est mené par les étudiants au rythme qui leur convient.
- De même, chacun peut choisir l'ordre et le nombre des matières de son degré qu'il désire passer au cours de l'une des 3 sessions d'examens que propose l'Institut au cours d'une année universitaire.
- Sont organisées, au cours de l'année universitaire, pour les étudiants par correspondance, 3 sessions de « présentiel » : rencontre avec les enseignants sur place ou/et par visioconférence.
- À chaque degré, l'examen de théologie des Dogmes doit être passé obligatoirement en dernier.

Organisation des sessions en « présentiel »

Samedi 10 octobre 2026	Samedi 13 février 2027	Samedi 3 avril 2027
---------------------------	---------------------------	------------------------

TABLEAU SYNOPTIQUE DES MATIÈRES DE E. T. C.

Degré 1

Ancien Testament 1-2
Nouveau Testament 1-2
Histoire de l'Église 1
Histoire de l'Église 2
Philosophie 1-2
Patrologie 1
Théologie des Dogmes 1-2
Théologie Liturgique 1-2
Pratique Liturgique
Grec 1
Méthodologie 

Degré 2

Ancien Testament 3-4
Nouveau Testament 3
Histoire de l'Église 3
Histoire de l'Église 4
Patrologie 2
Théologie des Dogmes 3-4
Théologie Liturgique 3-4
Tradition Canonique 1
Théologie Pastorale
Bioéthique
Grec 2
Hébreu 1
Théologie Morale 1-2

Degré 3

Hagiologie
Ancien Testament 5-6
Nouveau Testament 4
Histoire de l'Église 5
Patrologie 3
Théologie des Dogmes 5-6
Théologie Liturgique 5-6
Tradition Canonique 2
Exégèse patristique
Philosophie religieuse russe
Théologie ascétique
Théologie de l'icône
Hébreu 2

DEGRÉ 1

AT1-2 : Ancien Testament 1 (8 ECTS)

Dr Stefan Munteanu (s.munteanu@orange.fr)

Introduction à l'Ancien Testament. Le Pentateuque et les livres historiques.

NT1-2 : Nouveau Testament (8 ECTS)

P. Georges Vasilakis (vasgeos@hotmail.com)

Introduction au Nouveau Testament. Les Évangiles synoptiques de Marc et Matthieu, l'Évangile de Luc et les Actes des Apôtres.

HE1 : Histoire de l'Église 1 (4 ECTS)

Dr Julija Naett Vidovic (julija.vidovic@saint-serge.net)

Histoire des Conciles œcuméniques.

HE2 : Histoire de l'Église 2 (4 ECTS)

Dr HDR Michel Stavrou (michel.stavrou@saint-serge.net)

Histoire de l'Église byzantine

PH1-2 : Philosophie (6 ECTS)

M. Jérémie Ceausescu (jeremieceausescu@yahoo.fr)

Platon, Aristote et l'Hellénisme.

PA1 : Patrologie 1 (4 ECTS)

Dr Julija Naett Vidovic (julija.vidovic@saint-serge.net)

La période de formation, 90-230, et l'âge des formalisations, 230-300.

TD1-2 : Théologie des Dogmes (8 ECTS)

Dr HDR Michel Stavrou (michel.stavrou@saint-serge.net)

Introduction. Théologie trinitaire, cosmologie, angélologie, anthropologie.

TL1-2 : Théologie Liturgique (8 ECTS)

Dr Dragan Kovacevic (dragan.kovacevic@saint-serge.net)

Introduction à la Théologie liturgique et Héortologie.

PL : Pratique Liturgique (6 ECTS)

P. Alexandre Galaka (alexandre.galaka@gmail.com)

Les offices des Ménées et les offices du Triode et du Pentecostaire.

GR1 : Grec 1 (4 ECTS)

Dr Stefan Munteanu (s.munteanu@orange.fr)

MET : Méthodologie (optionnel : pas de crédits)

Sophie Clément Stavrou (sophie.stavrou@wanadoo.fr)

Cours de méthodologie à suivre sur la plateforme.



DEGRÉ 2

AT3-4 : Ancien Testament (6 ECTS)
Dr Stefan Munteanu (s.munteanu@orange.fr)

Les Psaumes et les livres sapientiaux.

NT3 : Nouveau Testament (4 ECTS)

P. Georges Vasilakis (vasgeos@hotmail.com)

Les Épîtres.

HE3 : Histoire de l'Église 3 (4 ECTS)

P. Jivko Panev (jpanev@gmail.com)

Histoire des Églises locales.

HE4 : Histoire de l'Église 4 (5 ECTS)

Dr Nicolas Kazarian (frnicolas@goarch.org)

Histoire de l'Église en Occident.

PA2 : Patrologie 2 (4 ECTS)

Dr Julija Naett Vidovic (julija.vidovic@saint-serge.net)

Le temps des floraisons, 300-450, et l'ère des controverses, 420-550.

TL3-4 : Théologie Liturgique (7 ECTS)

Dr Dragan Kovacevic (dragan.kovacevic@saint-serge.net)

Les anaphores eucharistiques et la liturgie byzantine et ses commentaires.

TC1 : Tradition Canonique 1 (5 ECTS)

P. Jivko Panev (jpanev@gmail.com)

Introduction aux sources de la Tradition canonique de l'Église.

TD3-4 : Théologie des Dogmes (7 ECTS)

Dr HDR Michel Stavrou (michel.stavrou@saint-serge.net)

Christologie. Théologie du mal et du salut.

TP : Théologie Pastorale et Homilétique (4 ECTS)

P. Ivan Karageorgiev (karageorgievich@gmail.com)

Pastorale du baptême, du mariage, de la maladie et du décès. Pastorale de la confession et Homilétique : sermons, types, formes et contenu.

BE : Bioéthique (4 ECTS)

Dr Julija Naett Vidovic (julija.vidovic@saint-serge.net)

Le don sacré de la vie ou les fondements de la bioéthique.

GR2 : Grec 2 (4 ECTS)

Dr Stefan Munteanu (s.munteanu@orange.fr)

HB1 : Hébreu 1 (4 ECTS)

Dr Stefan Munteanu (s.munteanu@orange.fr)

TM1-2 : Théologie morale (5 ECTS)

P. Ivan Karageorgiev (karageorgievich@gmail.com)

Morale et éthique. La condition corporelle.

DEGRÉ 3

HG : Hagiologie (4 ECTS)

P. Anatole Negruta (anatolenegruta@yahoo.fr)

La notion de sainteté. La canonisation des saints. Les types de saints.

AT5-6 : Ancien Testament 3 (6 ECTS)

Dr Stefan Munteanu (s.munteanu@orange.fr)
Les Prophètes.

NT4 : Nouveau Testament (4 ECTS)
Dr Sandrine Caneri (sandrine.caneri@gmail.com)
Les écrits johanniques.

HE5 : Histoire de l'Église 5 (4 ECTS)
Dr Oleg Kobtzeff (okobtzeff@aup.edu)
Histoire de l'Église russe

PA3 : Patrologie 3 (4 ECTS)
Dr Julija Naett Vidovic (julija.vidovic@saint-serge.net)
L'époque des synthèses, 510-750, et l'expansion byzantine, 750-1450.

PhR : Histoire de la philosophie religieuse russe (4 ECTS)
Dr Michel Grabar (m_grabar@orange.fr)
Occidentalistes et slavophiles. La Révolution et le sort de la culture.

EXP : Exégèse patristique (4 ECTS)
Dr Sandrine Caneri (sandrine.caneri@gmail.com)
Allégorisme et typologie des écoles catéchétiques d'Alexandrie et d'Antioche.

TD5-6 : Théologie des Dogmes (7 ECTS)
Dr HDR Michel Stavrou (michel.stavrou@saint-serge.net)
Ecclésiologie.

TL5-6 : Théologie Liturgique (7 ECTS)
Dr Dragan Kovacevic (dragan.kovacevic@saint-serge.net)
L'initiation chrétienne et les actions sacramentelles.

TC2 : Tradition Canonique 2 (4 ECTS)
Dr HDR Grigorios Papathomas (grigorios.papathomas@wanadoo.fr)
L'ecclésiographie canonique.

IC : Théologie de l'icône (4 ECTS)
M. Grégoire Aslanoff (gaslanoff@hotmail.com)
La théologie de l'icône. Les grandes étapes de l'histoire de l'art liturgique orthodoxe.

TA : Théologie ascétique (4 ECTS)
Dr Georgiana Albu Huian (georgiana.huian@yahoo.com)
Les sources – écrits monastiques. Hésychasme et Philocalie.

HB2 : Hébreu 2 (4 ECTS)
Dr Stefan Munteanu (s.munteanu@orange.fr)

MODALITÉS DE TRAVAIL

Encadrement des étudiants

Il est indispensable que les étudiants prennent contact avec le Directeur de l'E.T.C. afin de fixer avec lui leur programme de travail annuel. Par la suite, ils devront entrer en relation (en les rencontrant, par e-mail ou courrier) avec les différents professeurs afin d'assurer le suivi pédagogique.

Par ailleurs, il est organisé, trois fois dans l'année, un samedi, des « présentiels » : rencontre avec les enseignants de l'Institut qui présentent aux étudiants d'E.T.C. leur cours et leur méthodologie.

En outre, les étudiants de l'E.T.C. sont vivement conviés à venir assister aux différents événements organisés dans les locaux de l'Institut ou via internet. Cette présence, gratuite, leur permettra de renforcer leurs contacts avec les professeurs concernés.

Enfin, le Directeur de l'E.T.C. est toujours à la disposition des étudiants pour toute question ou toute difficulté qui pourrait se présenter.

Examens

Après avoir rempli les formalités d'inscription administrative et avoir travaillé sur la bibliographie recommandée, les étudiants de l'E.T.C. sont invités à passer des examens pour valider leurs connaissances. Pour cela, ils doivent, dans chaque matière, rendre un devoir écrit suivi d'un examen sur place ou en visioconférence, passé au cours des 3 sessions E.T.C. La liste des examens que les étudiants souhaitent valider durant les trois sessions annuelles doit être communiquée par mail au responsable du cycle (ftc@saint-serge.net) **avant le 15 octobre 2026**.

Chaque étudiant doit prendre rendez-vous avec le professeur concerné au plus tard un mois avant une session, en indiquant en copie le mail du responsable du cycle. Il faut impérativement avoir validé tous les examens d'un degré pour passer au degré supérieur. Néanmoins, ces degrés ne correspondant pas à des années calendaires, il n'est pas exigé que l'étudiant ait accompli le programme d'un degré en une seule année.

Les travaux écrits

Le thème du travail écrit dans une matière donnée est choisi en relation avec le professeur en charge de la matière. Le document de chaque devoir doit comporter un développement clair, montrant les caractéristiques spécifiques du thème traité avec l'argumentation qui lui est propre. Il doit obligatoirement comporter une table des matières et la bibliographie utilisée.

Les citations doivent être encadrées par des guillemets avec en notes de bas de page leurs références précises (éviter les longues citations ainsi que la paraphrase).

Les examens

Après avoir rendu leur travail écrit, les étudiants doivent passer des examens oraux correspondant aux matières préparées. Pour cela ils doivent obligatoirement s'être inscrits dans les matières choisies pour chaque session d'examens. Ces sessions se déroulent dans les locaux de l'Institut ou par visioconférence avec une caméra fonctionnelle. Chaque examen dure 20 minutes. Pour le détail du déroulement d'un examen, l'étudiant devra prendre contact avec le professeur en charge de la matière examinée au plus tard un mois avant chaque session d'examens.

Bibliographies des matières

On trouvera, en ligne sur le site Internet de l'Institut (rubrique Formation par correspondance) les bibliographies, par matière et par degré, proposées par chaque enseignant. Les documents de base en sont les Fascicules de l'Institut dont on trouvera la liste sur le site et un ensemble d'ouvrages de référence. Les étudiants ont également accès à la bibliothèque numérique de l'Institut qui, mise en place récemment, est encore faiblement dotée.

DATES DES SESSIONS D'EXAMENS

Session 1	Session 2	Session 3
Vendredi-Samedi 6-7 novembre 2026	Vendredi-Samedi 26-27 mars 2027	Vendredi-Samedi 4-5 juin 2027

INSCRIPTION

La F.T.C. et l'E.T.C. proposent trois types d'inscription : 1) pour une formation complète ; 2) en tant qu'Adhérent libre (sans validation) ou 3) en tant que Candidat libre (avec validation), c'est-à-dire à la carte.

Le dossier d'inscription est, dans les trois cas, à établir auprès du secrétariat, de préférence sur le site de l'Institut (www.saint-serge.net).

Responsable de la FTC-ETC : Père Ivan Karageorgiev

Permanence : sur rendez-vous, e-mail : ftc@saint-serge.net

Le dossier doit être dûment rempli, accompagné de deux photos d'identité ainsi que du règlement qui peut s'effectuer par chèque ou par virement bancaire.

Frais d'inscription

ETC : 800 € par année universitaire pour le cursus complet

FTC : 600 € par année universitaire pour le cursus complet,

CL : 100 € par matière pour les Candidats libres hors cursus (avec validation),

AL : 60 € par matière pour les Adhérents libres hors cursus (sans validation) donnant accès aussi à la Bibliothèque de l'ITO durant l'année universitaire.

Les étudiants de FTC-ETC désirant suivre un cours de langue ou de méthodologie sur la plateforme doivent le régler en complément de leur scolarité : **100 €** par cours (validation lors de la session FTC-ETC).

Les frais d'inscription sont à régler chaque année, quelle que soit la durée des études ou le choix des matières. Les étudiants sont appelés, en outre, à participer aux frais pédagogiques qui couvrent la fourniture des fascicules (voir e-boutique internet).

Le paiement de la scolarité constitue une aide substantielle à l'existence de l'Institut. En cas de difficultés financières vous pouvez vous adresser au responsable de la FTC-ETC pour envisager une solution personnalisée (par ex. payer en plusieurs versements).

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de : I.T.O.

Les virements bancaires faits à : ITO

Domiciliation SG Paris Laumière (03501)

12 av de Laumière 75019 Paris

IBAN : FR76 3000 3035 0100 0500 4776 991

BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP

Notez bien l'objet de votre paiement (inscription ou photocopies) au dos de votre chèque ou dans le libellé de votre virement.